



# ASSOCIATION DE FORMATION DE L'ARTISANAT DU BÂTIMENT

## COMPRENDRE LES RISQUES JURIDIQUES DU CHANTIER POUR MIEUX LES EVITER

### OBJECTIF

Comprendre les risques encourus par l'artisan au stade du devis, pendant l'exécution des travaux et à la réception du chantier et disposer d'outils pour se protéger efficacement.

### PERSONNES CONCERNEES :

Pour tous les salariés et chefs d'entreprises des entreprises artisanales du Bâtiment et des Travaux Publics.

### VALIDATION

Attestation de formation

### DUREE

8 heures

### CONTENU PEDAGOGIQUE

#### I) DE LA PRECISION A LA PREUVE DE NOTRE ACCORD

Un principe : « ce qui est évident pour moi ne le sera jamais pour mon client »

- Le devis
- Les conditions générales
- Le contrat de marché de travaux

#### II) L'OBLIGATION DE RESULTAT DANS L'EXECUTION DES TRAVAUX

#### III) L'IMPORTANCE DE LA RECEPTION DES TRAVAUX

#### IV) LES GARANTIES LEGALES DE L'ARTISAN

### MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation qualitative de fin de stage

Programme certifié conforme par le référent : Monsieur Jean-Claude BORIE

**Association de Formation de l'Artisanat du Bâtiment de l'Aveyron**